Saint-Aquilin

Janvier 2013

Bulletin municipal

Sommaire

- *Le mot du maire* p2
- *Le budget* p4
- *Renseignements utiles* p10
- *Informations* p12
- *Etat-civil* p14
- *Ecole* p20
- *Accueil de loisirs* p22
- *Les syndicats* p23

Ma commune
www.saintaquilin.fr

Dans ce numéro :

Aménagement paysager de la traverse du bourg	8
Enquête de recensement 2013	12
Droit de préemption urbain	18
Les patrimoniales de la Vallée du Salembre	26

Editorial : le mot du maire

Josiane DURIEUX
votre Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'année 2012 est désormais derrière nous avec tout ce que l'on peut compter comme évènements. Ce qui importe dès lors, c'est 2013, restons optimistes et souhaitons que le chiffre 13 nous porte bonheur. Nous avons déjà commencé à travailler pour l'avenir, mais beaucoup de travail nous attend encore, il va falloir être prêts au 1er janvier 2014 pour notre entrée dans la nouvelle Communauté de Communes. Celle-ci sera beaucoup plus importante, avec 17 communes et plus de 20 000 habitants.

Nous avons un an pour harmoniser les compétences qui deviendront intercommunales, définir un projet de territoires et adopter une fiscalité unique.

Nous y défendrons pour le mieux les intérêts de la commune et de ses habitants. Vos questions sont toujours les bienvenues et nous y répondrons.

La mise en œuvre des projets de nos collectivités connaît globalement une stagnation des plus alarmantes suite à l'accélération du resserrement du crédit bancaire et du gel durable, voire de baisses probables des dotations de l'Etat.

Les années que nous avons devant nous ne seront pas simples, car la situation sociale, économique, financière va continuer d'apporter son lot de désillusions.

J'espère que cette période sera la plus courte et la moins douloureuse possible.

Cette année 2012 nous a permis de construire un dépositoire et un ossuaire au cimetière, d'effectuer des travaux sur divers chemins communaux, le revêtement de la cour de l'école, l'étude de l'aménagement de la traverse du bourg, un très gros projet qui débutera en 2014 et d'autres investissements dont le petit patrimoine et la voirie par le biais de notre Communauté de Communes. Le bon travail au sein du Conseil Municipal nous permet d'élaborer de nouveaux projets; souhaitons qu'ils puissent se réaliser.

Je remercie les associations, les bénévoles et mon Conseil, tout particulièrement pour leur attachement aux valeurs citoyennes. En conclusion, le mot d'ordre est de ne pas céder au découragement et de continuer à engager des projets pour le bien-être des habitants de Saint-Aquilin.

A vous et à tous ceux qui vous sont chers, au nom du Conseil Municipal, je vous présente tous mes meilleurs vœux pour 2013, bonheur et santé.

Cordialement.

Voeux du Nouvel An

Tous les habitants de la commune sont conviés à participer à la traditionnelle soirée des vœux du nouvel an qui se tiendra le samedi 12 janvier 2013 à la Salle des Fêtes, à partir de 18 h 30.

Comme à l'accoutumée, nous prolongerons la soirée autour d'un buffet.

SAMEDI
12
JANVIER
2013

2013 : vers une égalité des droits

Une des questions que beaucoup d'entre vous se posent au moment d'entrer dans une nouvelle année, c'est : sera-t-elle meilleure pour moi que celle qui s'achève ?

Il faut bien le dire, 2012 n'aura pas été, collectivement, une bonne année : chômage en très forte hausse, précarité aggravée, moral en berne… Le changement souhaité par une majorité de Français aux mois de mai et juin n'est pas évident pour tous.

Et pourtant il serait injuste, malgré les difficultés qui persistent, de ne pas retenir qu'au cours des six mois écoulés, le Gouvernement et sa majorité ont mis en œuvre nombre d'engagements pris devant les Français.

Sur l'emploi : avec le recrutement des jeunes en emplois d'avenir, avec les contrats de génération dès le début 2013.

Sur la compétitivité : avec la création de la Banque Publique d'Investissement et le Crédit d'impôt recherche étendu aux PME, avec la reprise du dialogue social.

Sur la transition écologique : avec la tarification progressive de l'énergie, avec le plan de relance des filières éolienne et solaire.

Sur le soutien au pouvoir d'achat : avec l'augmentation de 25% de la prime de rentrée scolaire, avec la revalorisation du SMIC suite à 5 années de gel.

Avec une protection renforcée des Français : retraite à 60 ans pour les carrières longues, contraception des mineurs et IVG remboursées à 100%.

Une fiscalité mieux répartie et une réduction des déficits et de la dette qui pèsent trop sur les générations montantes.

Dès le début 2013, la lutte contre l'échec scolaire qui frappe massivement les plus modestes, sera engagée dans la refondation de l'école. Aucun changement durable n'est possible si l'école n'a pas les moyens de conduire le projet républicain visant à la réussite de tous.

Parce que nous voulons une égalité des droits, parce que notre société évolue, au cours du premier semestre 2013 une série de lois viendra renouveler notre vie démocratique et reconnaîtra la pluralité des modèles familiaux.

A Saint-Aquilin comme ailleurs, ces dispositions ont une résonnance dans notre quotidien même si on n'en perçoit pas toujours la traduction immédiate.

Pour chacune, chacun d'entre vous, je souhaite que vos projets personnels et familiaux aboutissent dans les mois qui viennent et vous apportent toute la satisfaction indispensable pour retrouver confiance dans l'avenir.

Meilleurs vœux à toutes et tous.

Pascal DEGUILHEM
Conseiller municipal de Saint-Aquilin
Député de la Dordogne

Repas des Anciens : 17 février

Le repas des anciens, ouvert à tous les plus de 60 ans aura lieu le **dimanche 17 février 2013** à la Salle des Fêtes.

Dans un souci de bonne organisation, il sera souhaitable de se faire inscrire au moins 15 jours à l'avance. Vos proches, vos amis peuvent vous accompagner (même extérieurs à la commune, il leur sera demandé une participation).

La Structure Budgétaire

FONDS DE ROULEMENT AU 31/12/2011 : 50 061,31 €

BUDGET PRIMITIF 2012

FONCTIONNEMENT

DEPENSES 393 650,74 €	
FRAIS DE PERSONNEL	143 072,00 €
FRAIS GENERAUX / FOURNITURES	101 230,86 €
CHARGES DE GESTION COURANTE	68 096,90 €
CHARGES DIVERSES	20 199,00 €
CHARGES FINANCIERES	9 555,00 €
DEPENSES IMPREVUES	5 671,74 €
ECONOMIES REALISEES POUR LES INVESTISSEMENTS	45 825,24 €

RECETTES 393 650,74€	
PRODUITS DES SERVICES	15 500,00 €
IMPOTS DIRECTS	120 151,00 €
DOTATIONS ET SUBVENTIONS	168 870,00 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION	32 100,00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	150,00 €
EXCEDENT REPORTE	56 879,74 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES 142 765,38€	
REMBOURSEMENTS DES EMPRUNTS	20 766,54 €
ACQUISITIONS ET TRAVAUX	100 180,41 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2011 REPORTE	21 818,43 €

RECETTES 142 765,38 €	
PRELEVEMENT SUR LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	45 825,24 €
SUBVENTIONS	69 236,03 €
AUTRES RECETTES	12 704,11€
FINANCEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT	15 000,00 €

Comprendre le budget communal :

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties :

- Une section de fonctionnement,
- Une section d'investissement.

Le fonctionnement : ce sont les dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune.

En dépenses : les frais de personnel, fournitures, petit entretien, intérêts des emprunts…

En recettes : le produit des trois taxes locales, les subventions, les dotations de l'Etat, les loyers…

Pour 2012, le budget de fonctionnement dégage des économies d'un montant de 45 825,24 € utilisé pour l'investissement.

L'investissement : ce sont les dépenses et recettes qui enrichissent ou modifient de façon durable la valeur du patrimoine de la commune.

En dépenses : les nouveaux équipements, constructions ou grosses réparations de bâtiments, travaux voirie, remboursements des emprunts…

En recettes : principalement l'autofinancement, les subventions des différentes collectivités et les emprunts.

L'endettement de la commune est pour 2011 de 487,00 € par habitant .Elle est au niveau de la moyenne départementale qui est de 492 € par hab. et en dessous de la moyenne régionale qui est de 532,00 € par hab.

Le Budget 2012

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	BUDGET 2011	BUDGET 2012
Frais de personnel	149 052,00 €	143 072,00 €
Frais généraux /Fournit.	93 887,67 €	101 230,86 €
Charges de gestion courante	66 181,49 €	68 096,90 €
Charges financières	7 334,00 €	9 555,00 €
Charges diverses	20 136,00 €	20 199,00 €
Dépenses imprévues	2 000,00 €	5 671,74 €
TOTAL	338 591,16 €	347 825,50 €

RECETTES	BUDGET 2011	BUDGET 2012
Produits des services	21 500,00 €	15 500,00 €
Impôts et taxes	118 086,00 €	120 151,00 €
Dotations et subventions	159 682,00 €	168 870,00 €
Autres produits de gestion	25 300,00 €	32 100,00 €
Produits exceptionnels	3 050,00 €	150,00 €
Excédent reporté	40 784,23 €	56 879,74 €
TOTAL	368 402,23 €	393 650,74 €

SYNTHESE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

	BUDGET 2011	BUDGET 2012
DEPENSES	338 591,16 €	347 825,50 €
RECETTES	368 402,23 €	393 650,74 €
EXCEDENT	29 811,07 €	45 825,24 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	BUDGET 2012
Remboursement prêt	18 766,54 €
Caution appartement	2 000,00 €
Matériel	18 846,92 €
Voirie	45 871,04 €
Eglise	5 480,00 €
Cimetière	7 000,00 €
Bâtiment scolaire	1 317,06 €
Etude traverse du bourg	12 000,00 €
Réseau électrification	2 665,39 €
Dépenses imprévues	7 000,00 €
Déficit reporté	21 818,43 €
TOTAL	142 765,38 €

RECETTES	BUDGET 2012
<u>SUBVENTIONS</u> :	
Voirie	16 200,00 €
Cloches	4 966,03 €
Maison AUPETIT	4 470,00 €
Traverse du bourg	3 600,00 €
Ecole (département)	40 000,00 €
<u>AUTRES RESSOURCES</u> :	
Caution appartement	2000,00 €
Récupération TVA	8038,72 €
Syndicat électrification	2665,39 €
TOTAL	81 940,14€

SYNTHESE DU BUDGET D'INVESTISSEMENT

	BUDGET 2012
DEPENSES	142 765,38 €
RECETTES	81 940,14 €
A FINANCER	60 825,24 €
RESERVES AU 1er JANVIER 2012	50 061,31 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEM. 2012	45 825,24 €
SOLDE POSITIF	35 061,31 €

Le budget assainissement

FONCTIONNEMENT

DEPENSES 26 576,92 €

Honoraires	400,00 €
Charges diverses	4 501,05 €
Amortissemt travaux	12 639,27 €
Intérêts emprunt	8 300,00 €
Déficit reporté	736,60 €

RECETTES 26 576,92 €

Taxe raccordement	0,00 €
Redevances	7 000,00 €
Prime épuration	1 600,00 €
Recettes diverses	5,00 €
Amortiss. subvention	6 939,80 €
Subv. commune	11 032,12 €

INVESTISSSEMENT

DEPENSES 28 820,49 €

Capital emprunts	7 030,00 €
Travaux	0,00 €
Amortiss. subvention	6 939,80 €
Déficit reporté	14 850,69 €

RECETTES 28 820,49 €

Emprunt	6 224,52 €
Subvention	5 960,65 €
Amortiss. subvention	12 639,27 €
Virement	3 996,05 €

Pour réduire le déficit du budget Assainissement Collectif et amortir les équipements, l'abonnement passera de 84 € à 95 € par an, et le prix du m3 traité de 1,10 € à 1,15 € HT. La taxe de raccordement au réseau passera de 450 € à 500 €.

Le budget multiple rural

FONCTIONNEMENT

DEPENSES 15 530,97 €

Entretiens	200,00 €
Charges diverses	5,00 €
Intérêts emprunt	1 215,00 €
Virement sur Invest.	5 152,58 €
Amortissements	8 958,039 €

RECETTES 15 530,97 €

Loyers	5 760,00 €
Redevance OM	380,00 €
Amortiss. subvention	6 633,71 €
Excédent reporté	2 757,26 €

INVESTISSSEMENT

DEPENSES 33 126,64 €

Capital emprunts	4 015,00 €
Cautions	7 500,00 €
Amortiss. subvention	6 633,71 €
Travaux bâtiment	3 462,26 €
Déficit reporté	11 515 67 €

RECETTES 33 126,64 €

Affectation 2011	1 515,67 €
Emprunt	10 000,00 €
Cautions	7 500,00 €
Amortiss. travaux	8 958,39 €
Virement sur Fonct.	5 152,58 €

Travaux et cadre de vie

Pour 2012, la municipalité a marqué une pause dans les gros travaux à Saint-Aquilin. Cependant, quelques dépenses d'entretien et d'équipements ont été réalisées.

Travaux de voirie

- Revêtement en totalité de la cour de l'école en enrobé.
- La route de Moncé et La Barde ainsi que la route de Boisset ont été traitées en « point à temps ».
- Travaux de busage de fossés réalisés sur la route de Boisset.

Petit patrimoine

- Deux fontaines de Saint-Aquilin ont été réaménagées grâce au concours de la Communauté de Communes :
  - ⇒ la fontaine de Jaubertie : aménagement paysager des abords avec création d'une rampe de protection en partie haute, réparations de bordures des bassins et création de surfaces minérales.
  - ⇒ La fontaine de Vitrac : remise en état des bassins et des abords et création de surfaces minérales.

Ces travaux réalisés dans le respect de l'environnement existant dans les deux sites sont importants pour la sauvegarde du patrimoine de pays et nous continuerons ces réalisations dans l'avenir.

Achat de matériel

Le tracteur tondeuse devenu vétuste a été remplacé cette année.

Projets 2013-2014

Aménagement paysager de la traverse du bourg

Après consultation en début d'année 2012 c'est l'architecte-paysagiste François CHALAND qui a été retenu pour faire l'étude du projet.

Ce dernier a remis le dossier chiffré ainsi que le plan d'aménagement en octobre dernier. L'estimation d'un montant de 560 000 € HT à réaliser en deux tranches comprend une tranche ferme : depuis le secteur entrée ouest, école, église, jusqu'à la salle des Fêtes, et une tranche conditionnelle : depuis le secteur salle des Fêtes jusqu'à l'entrée Est. Compte tenu de l'importance de l'investissement, cela nécessite tout d'abord la mise en place de dossiers de demandes de subventions auprès des divers partenaires financiers, collectivités et administrations publiques, conditions indispensables pour financer l'opération.

Toutes ces démarches seront réalisées en 2013. La commune n'engagera ces travaux que s'ils sont réellement supportables pour son budget. La municipalité dans son ensemble approuve le projet. La population sera bien entendu tenue informée de la suite donnée à cet important chantier pour Saint – Aquilin.

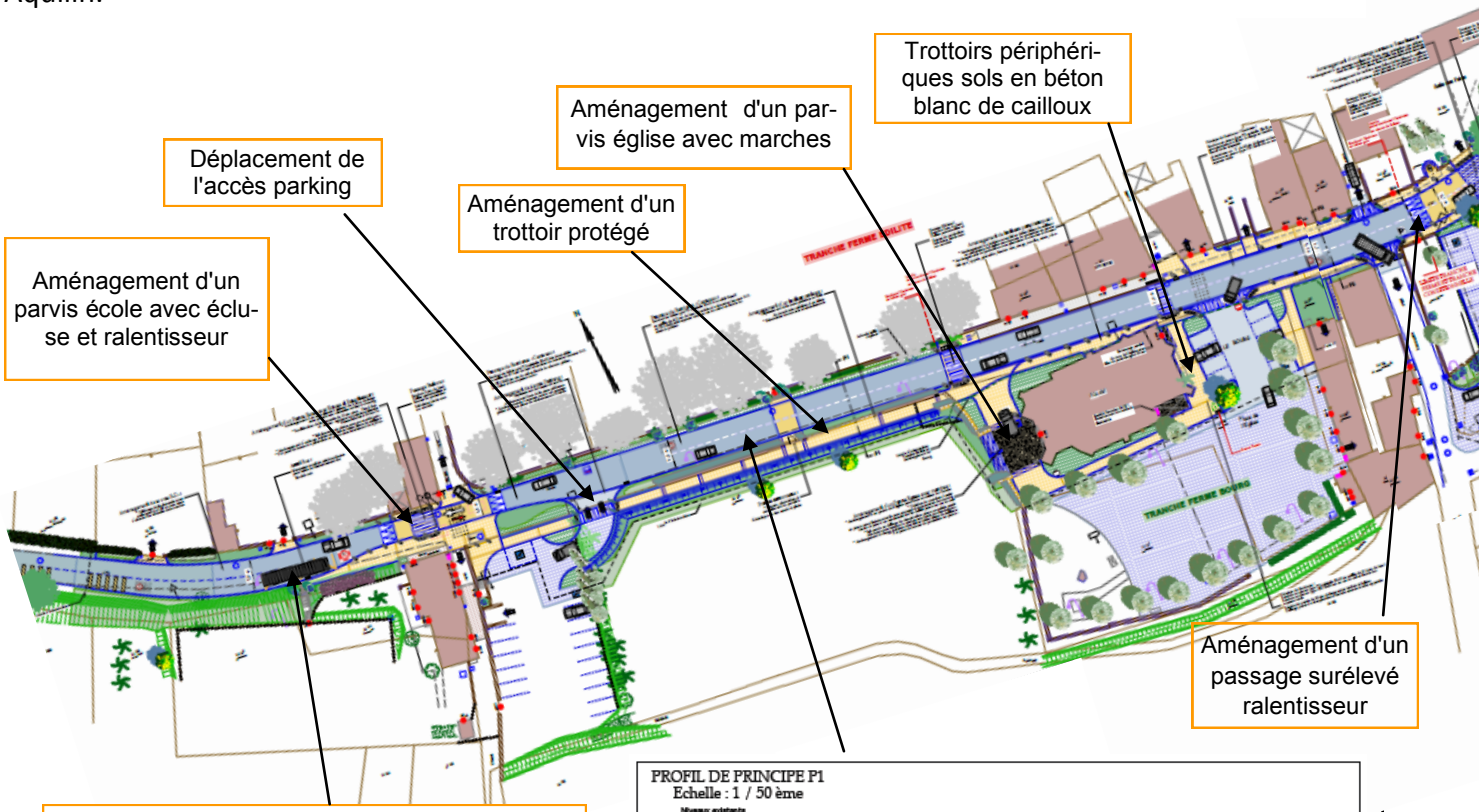

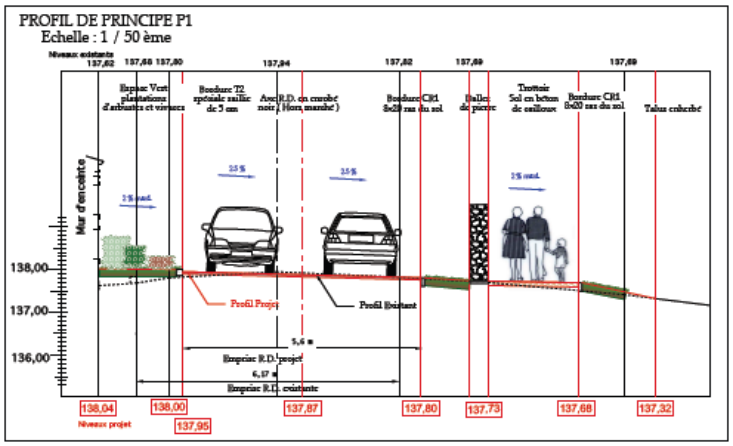

Projets 2013-2014

Aménagement d'un carrefour

- Déplacement de la courbe de la R.D. et plantations d'arbres tiges pour modification de l'effet visuel dans l'entrée du bourg.
- Rénovation du calvaire et du Monument aux Morts avec mise en valeur par création d'un parvis.

Aménagement d'un trottoir

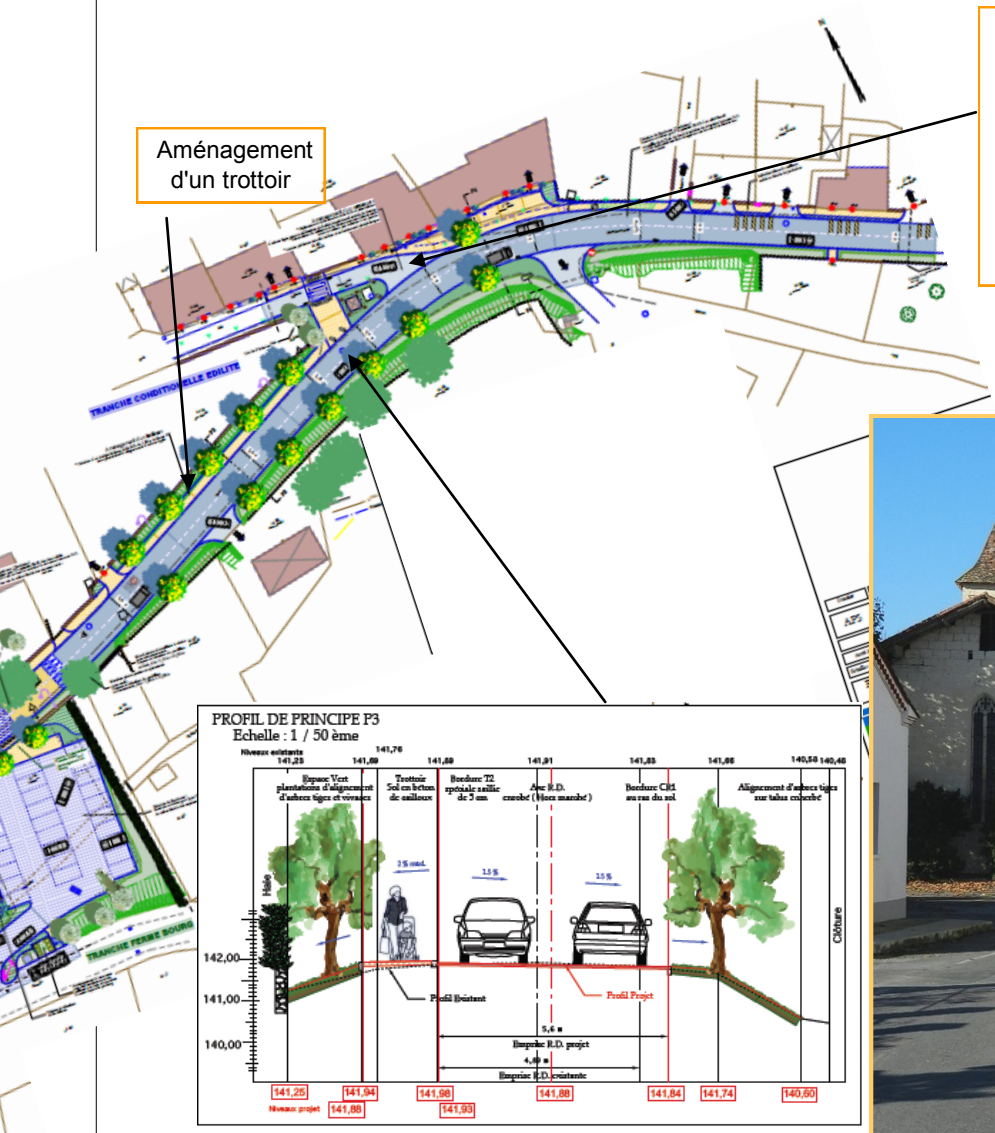

Création de logements : Maison Aupetit (place de l'Eglise)

Après étude en 2013 par l'Agence Technique Départementale du Conseil Général, nous déciderons de l'avenir de ce bâtiment.

Travaux de voirie 2013

Renforcement et revêtement de la voirie secteur de la « Vigerie basse », de « Boriac » et de « Charroux ».

Renseignements utiles

Ouverture du secrétariat de mairie

Ouvert au public de 9h à 12h et de 14h à 18h

de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h le lundi, mardi, mercredi et jeudi, et le vendredi de 9h à 12h.

Afin de faciliter nos échanges, vous pouvez transmettre vos adresses électroniques.

Le Maire et les adjoints se tiennent à la disposition de la population sur rendez-vous au secrétariat de mairie.

Tél : 05 53 54 12 43
Fax : 05 53 54 52 95
Courriel :
mairie.saint.aquilin@wanadoo.fr

Les employés :

Sylvie DURU secrétaire

Michelle DUFOUR Agent technique cantine

Kim BOMBEKE Garderie

Christine TERRADE Agent d'entretien

Laurent BOISSERIE Agent technique

Laurent BORDES Agent d'entretien

Cédric ILPIDE Agent technique Départ le 31/12/2012

La Salle polyvalente

La salle polyvalente peut être louée aux habitants de la commune et aux personnes habitant hors commune. Il est rappelé que le loueur doit lui-même utiliser la salle et ne peut en aucun cas la rétrocéder à une autre personne. Le loueur est responsable des incidents qui pourraient survenir, et doit produire une attestation de son assureur. Des consignes sont remises, qu'il faut scrupuleusement respecter.

EN RESUME…

Location : 130 € pour l' habitant
250 € pour l'extérieur
A la réservation : 76 €
Caution : 305 €
Vaisselle : 1 €/pers.
Chauffage : forfait 54 € (du 15/10 au 31 mars)
Contact : Christine TERRADE (05 53 08 73 41) responsable de l'utilisation de la salle pour la prise en possession, et à la libération pour la remise des clefs.

Dans tous les cas, une convention est signée avec la Mairie.

Chapiteaux : à compter du 1er janvier 2013 , les chapiteaux seront réservés aux associations.

Prêts de tables et de bancs

Les personnes qui veulent emprunter des tables et bancs, doivent s'adresser au personnel technique, et peuvent en prendre possession aux heures d'embauche ou de débauche, après accord avec le personnel. Il sera convenu à l'enlèvement, du jour de retour qui devra être respecté.

Dépôt communal : Tél 05 53 03 75 93

Carte communale

Approuvée et validée par la Préfecture, elle est consultable en mairie ou sur le site internet :

www.saintaquilin.fr

Cliquer sur la photo pour entrer dans le site
Onglet : droit d'occupation du sol
Carte communale/planches

Renseignements utiles

Site internet de S@int-Aquilin

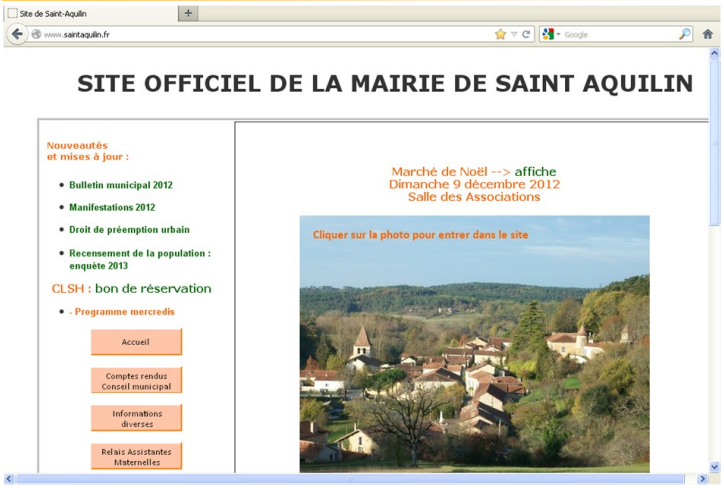

HTTP://WWW.SAINTAQUILIN.FR

Le site internet a maintenant quatre ans. Sa fréquentation augmente régulièrement. Nous nous efforçons de le rendre attractif et convivial.

Vous pouvez y trouver toutes informations utiles : actualités des associations, les travaux en cours, les démarches administratives, les règlementations diverses, cadastre, carte communale, comptes rendus du conseil municipal... Des liens existent pour vous rendre sur les sites des syndicats.

Nous vous invitons à le consulter et à ne pas hésiter à déposer vos remarques ou suggestions dans la boite courriel de la mairie.

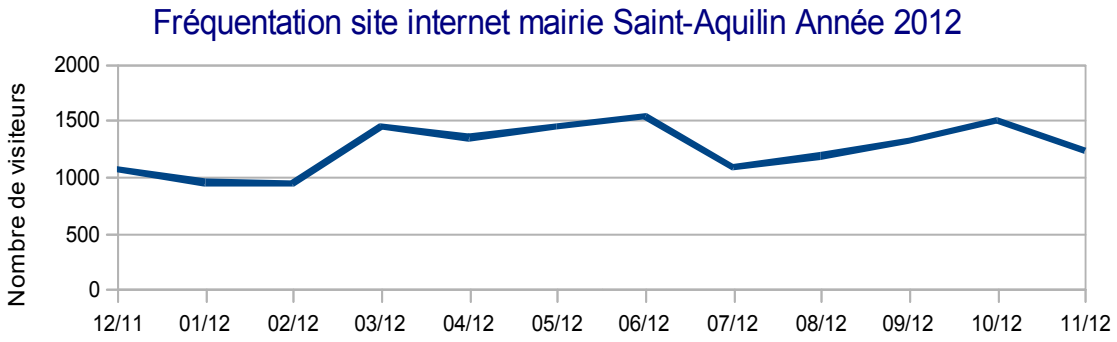

Les permanences et n° utiles

Centre Médico-social de Neuvic :

Mme DUPLAN – Assistante Sociale – Tél : 05 53 81 51 78

Info Juridique Gratuite à St-Astier :
2ème et 4ème vendredi au CCAS sur RDV
Tél : 05 53 35 34 03

Permanence CPAM
Saint-Astier le jeudi matin au centre culturel
Neuvic le lundi de 14h à 15h30 au centre médico-social

Permanence de soins : Tél : 05 53 53 15 15
En dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux (le soir et le week-end)

ANACE (Aides Ménagères) de Neuvic :
Mme DOBINSKI – Tél : 05 53 81 52 84

Enfance maltraitée :
Tél 0800 05 41 41 ou 119 - Appels gratuits

ASSEDIC/ANPE : 39 49
Agence de Saint-Astier - Tél : 05 53 07 90 30

Pompiers : 18
SAMU : 15
Gendarmerie : 17
Brigade de Tocane : 05 53 92 57 55

Informations Informations Informations

Recensement de la population
Enquête de recensement de 2013

Le recensement se déroulera du **17 janvier au 16 février 2013**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. **Votre participation est essentielle et obligatoire.**

C'est Christine TERRADE de Saint-Aquilin, qui sera chargée de collecter les questionnaires.

Le recensement permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête**.

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont **protégées par la loi**. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Vous pouvez consulter le site :

www.le-recensement-et-moi.fr

Ramassage de ferraille

Chacun peut venir déposer la ferraille au dépôt du hangar communal. Toutefois, pour les habitants qui veulent se débarrasser d'encombrants lourds, qu'ils ne peuvent eux-mêmes transporter, un ramassage sur place sera effectué aux dates fixées par la Mairie. Pour cela vous devez vous inscrire au secrétariat aux heures d'ouverture, et serez ensuite avisés du jour d'enlèvement.

Attention : ceci ne concerne que la ferraille, tous les autres encombrants (et notamment les déchets verts) doivent être portés par vos soins à LA DECHETTERIE :

Nous avons accès à la :

Déchetterie de TOCANE :
Horaires d'ouverture :

Mardi, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Tél : 05 53 91 61 33.

Déchetterie de NEUVIC :
Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Tél : 05 53 81 04 69.

Nous ne sommes pas autorisés à utiliser la déchetterie de Saint-Astier.

Informations Informations Informations

Avis aux propriétaires de chiens

Plusieurs habitants de différents points de la commune, ou randonneurs, ont manifesté leur mécontentement à ne pouvoir circuler librement sur les voies publiques, ou ont subi des nuisances dues aux chiens qui sont laissés en liberté.

Le maire rappelle aux propriétaires de chiens que ceux-ci doivent être tenus en laisse ou séjourner dans un espace clos afin de ne pas porter atteinte à la sécurité des passants.

...qui interdit la divagation des chiens sur la voie publique...

Il rappelle également qu'un arrêté municipal a été pris le 19/03/2004, qui interdit la divagation des chiens sur la voie publique, et autorise les services municipaux à prendre les dispositions qui s'imposent en cas de constat d'infraction.

Portage des repas

ANACE
Aides Ménagères
de Neuvic :
Mme DOBINSKI
Tél : 05 53 81 52 84

Dans le cadre de l'aide aux personnes, la Communauté de Communes et l'ANACE (association neuvicoise animation de coordination et d'entraide) de Neuvic assure un portage des repas à domicile pour les personnes qui en ont besoin. La communauté de communes prend en charge une partie du coût du repas.

Nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la mairie ou de l'ANACE si vous êtes intéressé.

Dém@rches en ligne ➡ www.mon.service-public.fr

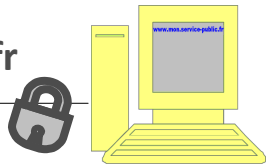

- **Inscription sur les Listes Electorales et Recensement Citoyen Obligatoire**

Téléphonie mobile et internet haut débit

La couverture en téléphonie mobile pour Saint-Aquilin devrait être considérablement améliorée courant 2013 grâce à des aménagements et mise en place de pylônes.

Pour l'internet ADSL, il reste quelques secteurs du village où l'accès par le réseau téléphonique n'est pas possible.

Une solution intéressante pour les 2% d'abonnés non desservis en ADSL.

Aussi, dans un souci d'équité le Conseil Général accorde aux familles une aide de 200 € pour l'acquisition d'un kit satellite permettant d'obtenir l'internet haut débit. Cette aide couvre environ 50% du prix de l'équipement mais pas l'installation.

Faire la demande auprès du
Conseil Général
Service de l'Aide
aux Communes.

Renseignements :
05 53 02 59 54

Etat civil

Naissances

03/05/2012 : Taylan BAPTISTE
Fils de Anita BAPTISTE
des « Barbilloux Sud »

30/05/2012 : Gaïa REUZEAU
Fille de Lucien REUZEAU
et de Ludivine LAFOURCATERE
rue des Cailloux

03/07/2012 : Gabriel CLERC
fils de Boris CLERC
et de Cécile MONTAGUT
de « Seyssac »

01/12/2012 : Jules Paul Louis PEYRARD
fils de Fabien PEYRARD
et de Magali VIERGE
de « Jaubertie »

Mariages

25/02/2012 : Jean-Claude JASSELIN
et Ksenia CHEREMISINA
domiciliés au bourg

26/05/2012 : Jean-François VERGNAUD
et Pascale COIFFE
domiciliés « Les Landes de Borias »

06/10/2012 : Jean-Pierre DURAND
et Josiane CORDONNIER
résidant à « Jaubertie »

Décès

27/01/2012 : Domenico AZZIMONDI
du lieu-dit « Charroux »

20/03/2012 : Paul ABRIEUX
du lieu-dit « Longecôte »

08/03/2012 : Abel PARADE
du lieu-dit « Puymaux »

25/03/2012 : Serge DUPEYRAT
du lieu-dit « Merlerie »

Assistantes maternelles

Les assistantes maternelles agréées à votre service à Saint-Aquilin :

- Pascale VERGNAUD à La Lande de Boriac : 05 53 04 87 76
- Lydie PRADIER à Bonnet est : 05 53 07 17 97
- Gislaine BORDAS à Boriac : 05 53 08 60 91

Relais Assistantes Maternelles
de la vallée de l'Isle

RAM de la Vallée de l'Isle
1 rue Ste Anne de la Martinique
24400 MUSSIDAN
06 95 13 47 77
ramvi@orange.fr

Le ram qu'est-ce-que c'est?

C'est un service gratuit animé par un professionnel de la petite enfance qui a pour missions d'informer et d'accompagner les assistantes maternelles agréées, les candidates à l'agrément, les parents employeurs et les enfants.

Les nouveaux habitants

- Ludovic LABROUSSE et Claudine TERRASSON rue des Cailloux
- Lucien REUZEAU et Ludivine LAFOURCATERE et leur fille Gaïa, rue des Cailloux
- Patrick et Elodie ADAM et leur fille Océane « La Clavelie »
- Adelino DELEMOS-FIGUEIREDO, « Chantepoule »
- Etienne REBIERE-POUYADE et Daphné COLOMBO « Fenêtre Basse »
- Sandrine CLAVEL et ses enfants Lina et Tymoti, « Maison Neuve du Bourg »
- Nicholas et Sylvie VERHAEGHE et leurs filles Célia et Lisa, « Jaubertie »
- Jean-Pierre et Josiane DURAND, « Jaubertie »
- Xavier KINE et Marion GONDONNEAU Lot. Maison Neuve
- Philippe REBIERE et Stéphanie DESMAISON et les enfants Mathéo et Romane « Maison Neuve du Bourg »
- Aurélie LAMBERT et Julie GIRARDEAU Le bourg

Merci aux nouveaux habitants de venir se présenter à la mairie.

Vie locale

Artisans

- Christian DESMOULIN - Bouilleur de cru ambulant
- Mickaël et Heather NIXON - Horticulteur bio—Daudière basse - 05 53 07 40 16
- Hervé PIEDFER - Entreprise de terrassement—Maison Neuve – 05 53 04 52 23
- Fabrice MAJEK / Serge RAMONAS - Peinture/PlâtrerieCroix blanche – 05 53 04 24 71
- Jean-Luc SOULIMENT - Maçonnerie Les Côtes – 05 53 04 96 96
- Nicolas DORCHIN – Menuiserie Ferronie – 05 53 04 90 46
- Philippe JASSELIN - Multiple rural—restaurant, bar, épicerie Le Bourg – 05 53 07 81 08
- Jonathan et Kathlenn CROFT-WHITE Bar étang—Etang des Garennes
- Bernadette LANDRAUDIE Vente croquettes chiens-chats et aliments chevaux 05 53 82 07 77—06 88 17 04 37

Artisanat d'art

- Gérard CURY - Sculpteur sur bois - Seyssac Est 05 53 54 75 50
- Joël BEYNEY - Sculpteur sur bois - Jaubertie 05 53 54 06 97

Agriculteurs

- Jules CHARMOIS : Agriculteur bio et prestations agricoles—Boisset – 06 85 70 12 75
- Rémi MARTRENCHAS - Agriculteur bio Daudière haute – 09 54 15 50 09
- André SIMONET : exploitant agricole La Clavelie - 05 53 08 47 78

Services

Info santé Info santé Info santé

Pendant l'hiver, mes appareils de chauffage peuvent-ils représenter un danger ?

Tous les appareils qui fonctionnent avec une énergie combustible comme le bois, le charbon, le gaz (naturel, butane, propane), l'essence, le fuel, l'éthanol peuvent produire du monoxyde de carbone (CO). Ce gaz, inodore et non irritant, est pourtant toxique et mortel. Il peut ainsi être produit par : vos appareils de chauffage (fixe ou d'appoint), votre cheminée (foyer ouvert, insert, poêle, à l'éthanol), vos appareils de production d'eau chaude, de décoration ou de bricolage, votre cuisinière, un moteur de groupe électrogène, un braséro, un barbecue ou un parasol chauffant.

L'Agence régionale de santé d'Aquitaine (ARS) coordonne pour la région le dispositif de surveillance des intoxications au monoxyde de carbone (CO), en lien avec l'Institut de veille sanitaire. Ce dispositif, qui associe différents partenaires (Centre antipoison et de toxicovigilance, services départementaux d'incendie et de secours, SAMU, services d'urgence hospitaliers, SOS Médecins, etc.), vise à : identifier les lieux d'intoxication, prendre en charge la personne intoxiquée, effectuer une visite à domicile pour repérer l'origine de l'intoxication et éviter les récidives, définir les actions de santé publique qui permettront d'améliorer la prévention des risques liées au CO.

Le monoxyde de carbone (CO) : un gaz toxique et mortel

Avec une centaine de décès en moyenne par an, le CO est la première cause de mortalité accidentelle par toxique en France. Lors de la dernière période de chauffe 2011 -2012 en Aquitaine, 87 personnes ont été exposées, 15 ont du être hospitalisées et 2 sont décédées.

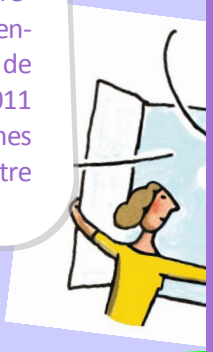

Quels sont les bons gestes à adopter au quotidien?

Avant chaque hiver :

- Faites systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée par un professionnel qualifié,
- Aérez quotidiennement votre logement au moins 10 minutes et n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles de ventilation),
- Un groupe électrogène ne doit jamais être placé dans un lieu fermé (maison, cave, garage), il doit impérativement être placé à l'extérieur des bâtiments,
- Les appareils de chauffage d'appoint ne doivent pas être utilisés en continu ; Par ailleurs, il ne faut jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, barbecue, etc.)

Pour plus d'informations…

Consultez le site Internet de l'ARS Aquitaine : www.ars.aquitaine.sante.fr > Votre santé > Environnement et santé > Habitat et environnement intérieur > Intoxications au monoxyde de carbone : attention danger à domicile.

Vrai ou faux ?

Je peux me rendre compte de la présence de monoxyde à mon domicile.
> FAUX !
Rien n'avertit de la présence de monoxyde de carbone à domicile : ce gaz est incolore, inodore et non irritant, il se diffuse très rapidement dans l'environnement. Les signes d'une intoxication sont peu spécifiques : fatigue, maux de tête, engourdissement et perte de connaissance, coma voire mort.

Je ne suis pas concerné(e) par ce risque.
> FAUX !
Seul un Français sur dix estime courir personnellement un risque d'être intoxiqué par le monoxyde de carbone alors que plus du trois quart des Français sont équipés d'au moins un appareil de chauffage à combustion.

Je peux me fier aux détecteurs de monoxyde de carbone.
> FAUX !
Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone pour lesquels les procédures d'évaluation de la fiabilité sont en cours. Ces détecteurs ne sont pas suffisants pour éviter les intoxications. La prévention passe donc prioritairement par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion et conduits de fumée, l'aération quotidienne, l'utilisation appropriée des groupes électrogènes et chauffage d'appoint.

Informations sur le frelon asiatique

Ce nouvel insecte apparu en 2006 en Dordogne est un redoutable prédateur d'abeilles. Il est toujours urgent d'essayer de limiter sa progression par des actions de piégeage des reines. Le frelon asiatique fait son nid de forme sphérique principalement dans les arbres, dans les haies, sous les hangars aérés, non loin d'un point d'eau. Le frelon asiatique est facilement distinguable du frelon européen (Vespa crabo) par sa taille et sa couleur. L'adulte mesure environ 30 mm de long, son thorax est brun foncé.

Selon les premières observations, ce frelon lorsqu'il est solitaire, est peu agressif envers l'homme. Il n'en est pas de même à l'approche du nid où l'attaque peut être collective et virulente.

Une grande prudence est de rigueur. Si on est piqué, il faut impérativement avertir son docteur. Huit à douze piqûres peuvent provoquer un empoisonnement nécessitant une hospitalisation. En cas d'approche d'un nid, cet insecte peut également projeter son venin vers les yeux.

ACTIONS de PIEGEAGE :

Le piégeage des reines constitue une action prioritaire en matière de lutte contre ce frelon. Les pièges type bouteille coupée et renversée peuvent être utilisés. L'appât utilisé peut être de l'eau avec du sucre, ou du vinaigre avec du sirop de grenadine, ou de la bière sucrée. Il sera renouvelé toutes les 4 semaines. Les pièges doivent être disposés à environ 1m 50 du sol aux alentours des nids de l'année précédente. La période de piégeage se situe entre le 15 février et le 15 mai.

CONTACT POUR DESTRUCTION DES NIDS :
ENT. CALVEL LACOUR
LES GIROUX
24600 SIORAC DE RIBÉRAC
05 53 90 68 91
06 82 14 59 95

Rappel sur les feux de jardin

Nous vous rappelons que les feux de jardin sont théoriquement interdits par la loi au titre du règlement sanitaire départemental. Cependant notre commune tolère ces feux du 1er octobre au 30 mars à condition d'éviter toutes nuisances pour le voisinage. Ces tolérances s'appliqueront uniquement aux déchets de jardin. Le brûlage de tout autre détritus (plastiques, cartons…) est strictement interdit et peut être lourdement sanctionné, ainsi qu'un feu en dehors des dates autorisées peut entrainer à vos frais l'intervention des pompiers doublée d'un procès verbal de gendarmerie.

Pour tous vos déchets jardin ou autres, utiliser au maximum la déchetterie; ceux-ci seront revalorisés et transformés en compost.

Droit de préemption urbain

La municipalité a créé pour la commune de Saint-Aquilin un périmètre de préemption urbain (DPU) dans l'éventualité de la réalisation d'un équipement ou d'une opération d'aménagement dans les zones U et N de la carte communale.

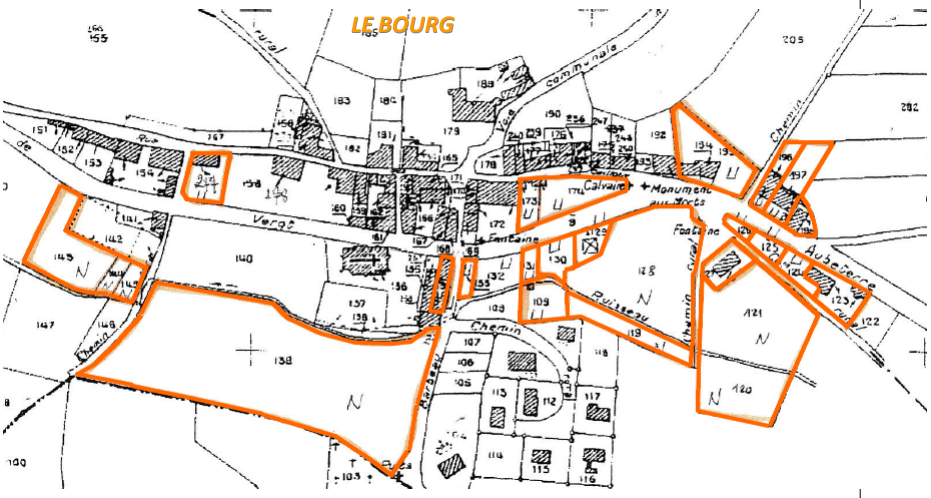

Ce DPU consiste en la possibilité ouverte à la commune d'acquérir en priorité un bien immobilier mis en vente dans le périmètre constitué, en lieu et place de l'acquéreur d'origine.

Cette acquisition s'effectue :

- soit au prix fixé par le vendeur,
- soit au prix proposé par la commune en fonction de l'estimation du Service des Domaines.

L'objectif de ce DPU est le développement de l'habitat dans les zones constructibles et la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine communal.

Recueil des actes civils de la commune

Le dernier recueil des actes civils de la commune de 1602 à 1912 a été offert à la mairie lors d'une petite réception organisée par le CHGP (Cercle d'Histoire et de Généalogie du Périgord) et la municipalité.

Après l'évocation par Agnès Merlet (de Saint-Aquilin) de l'histoire du village « Entre deux saints » Saint-Aquilin et Saint-Eutrope, Max Jardon a présenté le recueil avec de nombreuses anecdotes. Celui-ci a nécessité beaucoup de travail de recherches. Nul doute qu'il sera très utile pour celui ou celle qui s'aventurera dans la recherche de sa généalogie.

Ce recueil est disponible au CHGP
Contact : 05 53 46 63 30
ou courriel : chgp@wanadoo.fr

Cimetière :

caveau provisoire et ossuaire

Pour être en conformité avec la loi, la commune a mis en place cette année un caveau communal ou dépositoire qui permet aux familles pour différentes raisons de placer provisoirement un cercueil en attente d'une inhumation définitive. Au même endroit a été aménagé un ossuaire communal. Celui-ci est destiné à recevoir les restes mortels retrouvés après exhumation dans les concessions dont la durée est expirée et qui n'ont pas été renouvelées après constat d'abandon.

A propos de la fusion des communautés de communes

Nos villages sont et resteront l'échelon de proximité. Les maires et conseillers municipaux sont et resteront les premiers contacts pour les citoyens. Les territoires communaux sont et resteront les lieux de vie, de rencontres, de festivités...

Pour autant, nos communes doivent évoluer et ont tout intérêt à se regrouper pour mettre en commun des ressources et des compétences, pour mutualiser des services, pour mettre en œuvre des projets structurants que les communes seules n'ont pas les moyens de réaliser, pour construire, développer et promouvoir un territoire cohérent et harmonieux...

Cette mutualisation devient d'autant plus indispensable que les ressources communales vont diminuer (1,5 milliard d'euros de réduction pour les collectivités françaises sur 2014 et 2015). En effet, le contexte de crise et la situation financière de notre pays (remboursement de la dette), obligent l'Etat à diminuer ses dotations qui représentent une part importante des recettes communales.

Au 1er janvier 2014, notre intercommunalité va prendre une nouvelle dimension grâce à la fusion des trois Communautés de Communes : Vallée du Salembre, Astérienne Isle et Vern (moins Annesse & Beaulieu et Mensignac) et Moyenne Vallée de l'Isle (moins Beaupouyet). Avec 17 communes et près de 20 000 habitants, ce nouvel ensemble atteindra une taille critique intéressante avec un fort potentiel de développement. C'est une chance pour notre territoire...

Les élus des 3 communautés et des communes ne font pas de politique politicienne et c'est dans un climat serein, d'écoute mutuelle et d'intelligence collective, qu'ils travaillent pour préparer au mieux l'avenir de notre nouveau territoire et de ses habitants.

Nous prévoyons tout d'abord de passer à une fiscalité professionnelle unique. La principale ressource intercommunale deviendra la fiscalité des entreprises qui ne sera plus affectée aux communes mais à la Communauté de Communes... ce qui apportera des marges de manœuvres plus importantes.

Nous envisageons aussi un transfert important de compétences des communes vers la Communauté de Communes. Nous travaillons, par exemple, sur un transfert possible de la gestion de la voirie, des écoles, des structures pour l'enfance et la jeunesse, des piscines, de l'urbanisme, du petit patrimoine... Cet effort d'intégration des compétences sera « récompensé » par l'Etat qui nous apportera ainsi plus de dotations.

Enfin, nous travaillons sur un projet de développement durable, sous la forme d'un agenda 21 local. Nous allons construire un projet pour notre territoire qui concilie le développement économique, la protection de l'environnement et le progrès social. Ce projet se traduira par un programme d'actions visant à améliorer la qualité de vie des habitants, économiser les ressources naturelles et renforcer l'attractivité du territoire.

Tous ensemble, nous devons voir plus loin, penser aux générations futures et construire pour nos enfants un territoire agréable à vivre et attractif. C'est le sens de notre engagement pour cette nouvelle intercommunalité...

Ecole

Au cours de l'année 2011-2012, l'école de Saint-Aquilin a accueilli 49 élèves de petite, moyenne et grande sections de maternelle, répartis sur deux classes. Les élèves ont grandi et appris au rythme des projets pédagogiques mis en place par les enseignantes, Mmes Mahaud et Bordage. Deux d'entre eux ont particulièrement marqué l'année scolaire :

- Projet d'activités équestres pour les élèves de petite et moyenne sections, au centre équestre de Touvent à Saint Germain du Salembre,
- Projet culturel et artistique sur le thème du cirque. Le travail effectué s'est achevé par un spectacle présenté aux parents.

Les équipes pédagogique et éducative ont plaisir à travailler auprès des élèves et remercient tous ceux qui œuvrent au bon fonctionnement de l'école : la municipalité de Saint-Aquilin, les parents d'élèves à travers l'association Trait d'Union, le Comité des Fêtes ainsi que l'Amicale Laïque (adhésion USEP). Sans leurs aides financière et humaine, beaucoup de projets ne pourraient pas voir le jour.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2013

Virginie Bordage, directrice

RPI — Leguillac /Saint-Aquilin

Les écoliers reçus au permis piéton

Les élèves du CE2 au CM2 du RPI ont passé leur permis piéton avec succès. L'occasion pour les gendarmes de rappeler les principes de précautions à respecter.

À cette occasion, le gendarme Langlade, de Saint-Astier, assisté de Sébastien Priéto, a insisté auprès des écoliers pour leur rappeler que la rue n'est pas un terrain de jeux. Il leur a demandé de respecter les panneaux appris pendant les cours d'éducation routière. Sous les applaudissements, il a remis à chacun le précieux sésame.

Association Trait d'Union

Nouveau bureau :

Présidente : Mme SPITAELS Cécile
Vice-présidente : Mme DAUDOU Priscilla
Trésorière : Mme CHARRIERE Alexandra
Trésorière adjointe : Mme MAGOT Sandrine
Secrétaire : Mme BURGESS Kerry
Secrétaire adjoint : M. RIBETTE Jérôme

Bilan de l'année 2012

Septembre 2012 : vente de bulbes
Octobre 2012 : vente des photos de classes organisée par les maîtresses
Novembre 2012 : vente chocolats (initiatives saveurs) organisée par les maîtresses
Décembre 2012 : participation au Téléthon de Léguillac de l'Auche
Vendredi 14 décembre : spectacle de Noël des 2 écoles à la salle des fêtes de Saint Aquilin

Manifestations prévues pour l'année 2013

Mardi 12 février 2013 : Carnaval dans les 2 écoles avec vente de crêpes sur commandes et petites crêpes offertes aux enfants pour le goûter
Samedi 6 avril 2013 : chasse aux œufs dans le village de Léguillac de l'Auche
Samedi 25 mai 2013 : Pétanque parents/enfants au stade de Léguillac de l'Auche
Vendredi 28 juin 2013 : Fête des écoles à Léguillac de l'Auche

Les bénéfices obtenus lors de ces manifestations sont entièrement reversés aux écoles du **RPI** Léguillac-St-Aquilin (**Regroupement Pédagogique Intercommunal)** .

Nous remercions tous les nouveaux parents bénévoles et membres du bureau, qui ont rejoint l'association cette année.

L'Association « Trait d'union » tient à remercier Madame Sauvestre pour ces 22 années de présence, de dévouement et d'écoute au sein de cette association. Nous lui souhaitons une bonne retraite..

Avec le départ à la retraite de Nicole Sauvestre, la directrice de l'école, c'est une page de l'histoire de l'école de Léguillac-de-l'Auche qui se tourne. Mme Deurre a pris sa succession.

Accueil de Loisirs

Le mercredi et les vacances :
au CLSH de Chantérac de 7h30 à 19h00
pour les enfants de 3 à 12 ans.
Programmes distribués dans les classes
et disponibles sur www.saintaquilin.fr
Tél. 09 62 53 50 32 / 05 53 81 55 09
Courriel : clsh.ccvs@orange.fr

Les Lucioles :

Bilan des SORTIES et ACTIVITES 2012

Thème de la communication : fabrication de téléphone, débat philosophique, démontage et remontage de radio, Kameshibaé (théâtre en papier chinois), reportage vidéo avec interview des parents, visite de France Bleu Périgord le 6 Juin.
Echange avec le centre de Loisirs Gimel de Saint Astier : le 24/02 déplacement à St Astier et le 24/07 accueil du centre de Saint-Astier Gimel à Chantérac pour une course d'orientation et mini olympiades.

16 mai : visite de La Clairière aux paniers à Saint Mayme de Péreyrol, fabrication de paniers en osier et de petits bonhommes.
27 juin : sortie au Conquil : site troglodytique et Accrobranche.

Thème de l'été 2012 : Jeux Olympiques.
11 Juillet : journée handisport avec le comité départemental handisport (différents jeux : sarbacane, basket en fauteuil roulant, pétanque, céci -foot...)
17 juillet : escrime avec le cercle d'escrime de Boulazac.

24 juillet : course d'orientation organisée par l'USEP (Stéphane Chagnon) et mini Olympiades avec le centre de loisirs de Saint-Astier.
du 31/07 au 2/08 : mini camp pour les grands au camping de Neuvic (piscine, visite du château de Neuvic, balade sur le marché) et sortie piscine, mini golf pour les petits.
29 août : sortie à WAKARI à Périgueux (plaine de jeux d'intérieur : toboggans, piscine à balles, foot en salle...)

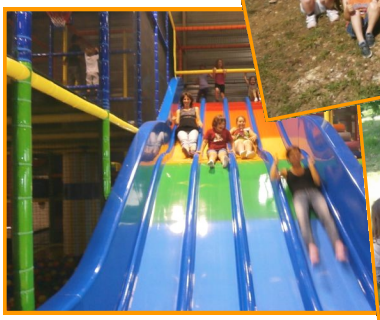

Rentrée 2012

- Intervention d'une animatrice du SMCTOM sur les 3 sites périscolaires.
- Atelier cuisine le 1er jeudi de chaque mois à l'Accueil périscolaire de Saint Germain.
- 26 septembre : visite d'une héliciculture « la cagouille du Val de Dronne ».
- 7 novembre : sortie au Cap cinéma à Périgueux (Clochette et le conte de fées, Frankenweenie).
- 8 novembre : initiation au judo avec le comité départemental de judo (Mr Lopes et Mr Veyssière).
- 19 décembre : sortie à la patinoire de Périgueux et une séance cinéma, comme tous les ans.

Périscolaire

Accueil périscolaire à Saint-Aquilin :
par Evelyne et Kim
de 7h30 à 9h00 et de 16h15 à 18h30
(Tarif : 0,80 € /heure)

Les enfants bénéficient d'un accueil de qualité avec une grande liberté dans le choix de leurs activités d'intérieur ou d'extérieur. Les lundis et les jeudis ils ont la possibilité de faire leurs devoirs à partir de 18h.

Les Syndicats intercommunaux

Le syndicat d'assainissement de la vallée du SALEMBRE

Le syndicat intercommunal de la vallée du Salembre se porte plutôt bien. En effet, il fait partie des rares syndicats qui n'ont pas eu recours à l'emprunt, pour financer les travaux, grâce à une gestion rigoureuse et raisonnée des délégués communaux, et aux différentes aides publiques. Il poursuit ses opérations de réhabilitation du cours d'eau sur la commune de Saint-Aquilin. De nombreuses sources, d'intérêt évident ont étés traitées avec les précautions d'usage, entre autre, préservation des zones humides à caractère écologique et pédagogique, mais aussi des cressonnières si chères aux coutumes locales, etc…

La continuation des ouvertures concernant le lit du ruisseau, le dégagement et l'enlèvement des embâcles, la coupe et le débardage des arbres, pouvant dans un proche avenir, par leur chute, provoquer une obstruction très importante du ruisseau, ont été menés à bien par l 'A S C S N, association de solidarité de Neuvic, à qui la réalisation des travaux a été confiée. Les travaux prévus à la tranche 2 sont terminés. Il reste quelques plantations à mettre en place au printemps prochain dans une zone d'éclaircie, du côté de Charroux, il s'agit de la tranche conditionnelle. Les zones intéressantes souvent situées en milieu humide, ont été traitées avec un intérêt particulier, afin de protéger la flore et la faune, elles sont nombreuses autour des multiples sources.

Cressonnière à Charroux

Nous avons des projets pour l'année 2013, pour l'ensemble du syndicat, qui seront liés évidemment à l'obtention des aides qui je le rappelle, pour ce genre d'opération atteignent 80%. Je proposerai aux membres délégués, de prendre en compte pour la commune de Saint-Aquilin, le ruisseau dit le Noir, le ruisseau des Réveilles et le dernier tronçon non traité à ce jour qui se situe en aval du moulin de Fenètre. Une réunion de terrain avec les propriétaires concernés sera également envisagée et souhaitable. Ces travaux seront les derniers que le syndicat intercommunal du Salembre réalisera avant sa fusion, ce qui ne veut pas dire pour autant que les travaux deviendront inexistants après.

Le Président : Pierrot BRUGEASSOU

Le Syndicat des transports scolaires

Canton de Saint-Astier :

SAINT-AQUILIN adhère au syndicat pour le transport de 20 enfants au collège de Saint-Astier et au lycée de Périgueux. Le coût pour la commune est en 2012 de 1521 euros soit environ 76 euros par élève.

Le Syndicat des ordures ménagères

S.M.C.T.O.M du secteur de Ribérac

La gestion des déchets à Saint-Aquilin

Le S.M.C.T.O.M du secteur de Ribérac vous présente les statistiques relatives à la collecte des déchets pour l'année 2012 en comparaison à celles de 2011.
Pour 2012, sur l'ensemble du secteur du S.M.C.T.O.M et jusqu'en Novembre, 4913 tonnes de sacs noirs ont été collectés contre 1087 tonnes de sacs jaunes.

Et sur la commune de Saint-Aquilin, qu'avez-vous produit comme déchets en 2012 et 2011 ?

2012*	Pour l'ensemble de la commune :	Pour chaque habitant :
Sacs noirs	101,02 tonnes	197 kg
Sacs jaunes	22,35 tonnes	44 kg
Verre	13,67 tonnes	28 kg

*Chiffres donnés de Janvier à Novembre 2012

2011**	Pour l'ensemble de la commune :	Pour chaque habitant :
Sacs noirs	111,61 tonnes	223 kg
Sacs jaunes	20,60 tonnes	41 kg
Verre	13,45 tonnes	27 kg

** Chiffres donnés de Janvier à Décembre 2011

Il manque forcément les chiffres de Décembre 2012, mais la tendance semble être positive : les déchets recyclables (sacs jaunes) collectés sont en hausse et il y aurait moins de déchets destinés à être enfouis (sacs noirs). Il est à noter que la quantité de verre collectée reste stable sur les deux années. Les nouvelles consignes de tri ont évidemment permis d'augmenter le taux de recyclage. À ce jour, il faut néanmoins continuer à réunir nos forces pour réduire au maximum cette quantité de déchets en direction de l'enfouissement. Environ 200 kg par habitant et par an de sacs noirs, c'est encore beaucoup. Nous pouvons tous nous mobiliser par des gestes du quotidien simples et efficaces afin de mettre au régime nos sacs noirs.

Le verre reste un ennemi de poids !

Aujourd'hui, un tiers de ces emballages en verre se retrouvent dans les sacs noirs !
La collecte et le recyclage d'une tonne de verre coûte 16 € T.T.C alors que le fait de les mettre dans nos poubelles noires coûte 115 € T.T.C. Des dépenses inutiles peuvent donc être évitées et comme le verre est recyclable à l'infini, de nombreuses économies d'énergie peuvent être faites.

De même, le tri, le compostage, l'évitement du gaspillage alimentaire, les achats responsables, le réemploi, etc. permettraient de réduire considérablement notre production de sacs noirs. Le compostage par exemple diminuerait déjà de 30 % le volume de notre poubelle noire pour avoir en prime du compost, amendement gratuit et naturel, pour le jardin. Et pour faire du compostage, rien de plus simple ! En tas, dans un composteur en bois ou en plastique, à l'aide d'une vermi-caisse, tout est possible !

Le Syndicat des ordures ménagères

Pour se procurer un composteur, vous pouvez appeler le S.M.C.T.O.M au 05 53 92 41 68. Deux modèles vous sont proposés : un de 300 L à 10 € et le second de 600 L à 20 €.

Des animations du SMCTOM à l'école de St Aquilin et à l'accueil périscolaire

Pour l'année scolaire 2012-2013, le S.M.C.T.O.M intervient sur ces deux pôles afin de sensibiliser les plus jeunes au tri sélectif, au compostage et à la consommation responsable. N'oublions pas que ce sont eux l'avenir de notre planète ! Le vendredi 18 Janvier au soir, les parents sont également invités à une petite projection sur le thème de la gestion des déchets en Dordogne et sont amenés à découvrir les œuvres de leurs enfants.

ZOOM SUR LES DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux)

Aujourd'hui, il est encore fréquent de trouver ces déchets dans nos poubelles noires mais aussi dans nos sacs jaunes (photo ci-contre). Ces derniers englobent à la fois les déchets piquants, coupants, tranchants tels que les aiguilles et les seringues mais aussi les déchets mous comme les bandelettes, les cotons, ou encore les compresses souillées par du sang. Ces déchets représentent un réel risque sanitaire. De surcroît, il ne faut pas oublier que ce sont des personnes qui manipulent nos sacs afin de les collecter et de les trier.

Face à ce constat, deux alternatives sont envisageables :

- La première concerne les patients en automédication. Il peuvent en effet utiliser notre filière d'élimination en déchèterie pour les déchets piquants, coupants et tranchants.
- La seconde concerne le personnel de soins qui exerce chez des patients. Ces professionnels de santé sont en devoir d'éliminer les déchets produits lors de leur activité.

Dans les deux cas, aucun D.A.S.R.I ne doit se retrouver dans le sac noir ou le sac jaune !

Pour conclure, chaque geste compte !
Et bien sûr, c'est l'affaire de tous : consommateurs, professionnels et industriels, collectivités et pouvoirs publics.

→ Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le S.M.C.T.O.M au 05 53 92 41 66 ou consultez notre site internet www.smctom-riberac.fr.

Culture et Loisirs Culture et Loisirs

Les patrimoniales de la Vallée du Salembre 2012, 3ème édition :

La préhistoire à Saint-Aquilin

Le thème de cette année était la préhistoire, et la manifestation se déroulait à Saint-Aquilin du vendredi 12 au lundi 15 Octobre. Notre village ne manque pas de vestiges liés aux premiers peuplements humains. Initiées par la Communauté de Communes, en partenariat avec le Conseil Général et l'Agence Culturelle Départementale, ces journées s'associaient à la programmation de restauration de notre petit patrimoine lié à l'eau. Pour Saint-Aquilin, ce sont les lavoirs de Jaubertie et de Vitrac qui ont été remis en valeur cette année.

Spectacles, balades guidées par des historiens, conférence, contes, jeux et initiations étaient au programme de la troisième édition des Patrimoniales de la Vallée du Salembre. Avec des personnalités spécialisées comme Christophe Griggo (archéo-zoologue), Joël Beyney notre intervenantt local ou Bernard Ginelli, mais aussi des artistes tels que Monique Burg (conteuse), l'ensemble Tre Fontane ou Maurice Moncozet de la compagnie Rosa Salvatja.

Les enfants gâtés

Les deux premières journées étaient consacrées aux élèves des classes primaires de Saint-Aquilin, Saint-Germain, Chantérac et Léguillac-de-l'Auche, soit une centaine de petits bouts qui ont pu appréhender les différences entre les trois groupes humains et pré-humains avec Christophe Griggo "Les hommes et les outils de la Préhistoire " : exposé illustré par des moulages de crânes d'Hommes fossiles et de fac-similés d'outils Paléolithiques.

Les enfants ont pu aussi profiter d'une découverte de la musique médiévale avec Maurice Moncozet.

La conférence tout public de Christophe Griggo archéo-zoologue, Maître de conférences, a permis une passionnante remontée dans le temps et dans l'histoire de Saint-Aquilin, préparant les balades archéologiques des deux jours suivants autour de lieux néolithiques remarquables tels que la grotte sépulcrale de Barbilloux, le dolmen de Peyrebrune (vestiges au musée du Périgord), le Tumulus de Ventadour, le cluzeau de Fenêtre, la fontaine de Jaubertie, Chausse-Vieux ou le « chemin des écoliers » emprunté jusqu'au début du XXe siècle. Une occasion pour Christophe Griggo et Joël Beyney d'évoquer la toponymie des lieux-dits et sites préhistoriques en Périgord comme les exceptionnelles « cabanes de Beauclair » à Douchapt (cinq découvertes de ce type en Europe).

Une démonstration d'allumage du feu par friction (méthode néolithique) part Christophe Griggo, et une démonstration de taille du silex et de tir au propulseur préhistorique par Bernard Ginelli furent des temps forts lors de ces journées.

Culture et Loisirs Culture et Loisirs

Les patrimoniales de la Vallée du Salembre 2012

Un repas convivial animé par Vrehnd de Saint-Aquilin (Nicole et Eric) autour de saucisses, boudins et andouillettes, purée de fèves, faisselle et miel, accompagné de vin de Saint-Front et d'hydromel clôtura la soirée du samedi, suivi des contes de Monique Burg (conteuse, Occitan /Français, originaire du Périgord noir).

Le dimanche après-midi un atelier d'enluminure et calligraphie animé par «Au fil du temps » (Association de Cadouin) était proposé au public.

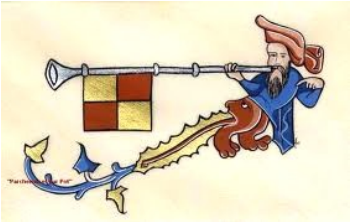

En fin d'après-midi la formation Tre Fontane donna un concert de musique médiévale en l'église de Saint-Aquilin. Avec des instruments originaux : vielle à roue, luth, citole, flûte, rebec (instrument à corde) . Un très beau moment de musique et de poésie.

Festival de la Vallée

LA VALLEE ? CENT RIRES !

Avec plus de 1200 spectateurs sur un mois, le festival de la vallée a encore une fois démontré son inscription sur le territoire de la vallée de l'Isle.

26 compagnies accueillies pour plus de 90 représentations, de vrais échanges entre artistes d'ici et d'ailleurs et un public toujours curieux de découvrir la création artistique d'aujourd'hui.

Chaque soirée conviviale a rempli son objectif : proposer des temps de rencontre, d'échange autour de spectacles familiaux. Comme tous les ans notre village de SAINT-AQUILIN s'est transporté au cœur du pays espagnol pour son incontournable soirée ¡ Tapas y Vino Tinto !

Dans une atmosphère pluvieuse mais toujours conviviale la foule s'est réunie pour apprécier les artistes invités au Festival de la Vallée ce samedi 19 mai. Cette année, l'ambiance fut assurée par

Minima Social Club... Ukulélés, kazoos, contrebasse… Le groupe ne manqua pas d'inspiration pour rendre le soleil à un ciel décidemment bien capricieux. Le relais fut pris par le délirant duo de comédiens Florent ANGER et Pierre BONNAUD dans leur pièce de théâtre : Frütenland présente Manu Nashville.

Nous remercions tous les bénévoles et organisateurs pour cette très belle soirée!

PROJET DU FESTIVAL
du 10 mai au 8 juin 2013

La vallée 20/20 !

Le festival du même nom va fêter son 20° anniversaire, que de projets en perspective, que d'occasions de revoir des artistes qui ont croisé nos chemins, nos envies peuplées de rires espiègles. Sacré bout de chemin que nous avons parcouru ensemble, avec à nos côtés les communes volontaires, les associations infatigables, les enfants et habitants spectateurs, les porteurs de la Mémoire ouvrière et paysanne, les artistes voyageurs (Combien de compagnies ou groupes accueillis en 20 ans ? Chiche qu'on les compte et on vous dit tout).

Rendez-vous compte, l'enfant en âge d'aller à la maternelle et qui a assisté à son premier spectacle, a déjà dépassé les 20 ans, lui !
Le bénévole de 60 ans profitant pleinement de sa retraite (c'était le bon temps), a aujourd'hui 80 printemps, un peu plus fatigué peut-être mais l'œil toujours aussi pétillant, comme au premier jour.

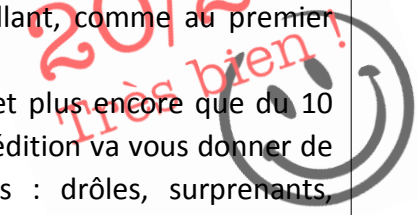

C'est pour tout cela et plus encore que du 10 mai au 8 juin, cette 20° édition va vous donner de bien beaux rendez-vous : drôles, surprenants, émouvants, stimulants, et parfois le tout en même temps… Comme la Vallée sait le faire.

20 ans de savoir-faire, avouez que l'on frise le vin sur vingt, pas si mal quand même d'avoir tenu aussi longtemps, non ?

Bravo à vous tous d'y avoir cru et encore merci de toujours y croire à nos côtés.

Avouez que si les printemps se suivent et ne se ressemblent pas tout à fait au cœur des vallées de l'Isle, du Vern et du Salembre ce « Drôle de Festival » y est sûrement pour quelque chose.

Quel bel Age d'avoir 20 ans …

Agnès GARCENOT

La compagnie Galop de Buffles

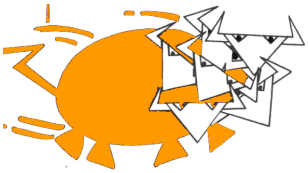

La Compagnie Galop de Buffles vous présente ses vœux pour la nouvelle année et remercie celles et ceux qui ont contribué à la soutenir, tout particulièrement la mairie de Saint-Aquilin pour la mise à disposition de ses locaux.

Une représentation gratuite de la dernière création jeune public « *Cinq fois, il était une fois* » aura lieu à la salle des fêtes de Saint-Aquilin le vendredi 1er février prochain à 20h30.

L'occasion des vœux est souvent celle de dresser le bilan de l'année close.

Côté création :

"Cinq fois, il était une fois"

L'histoire.

« Bien tu as terminé le premier conte ! La suite demain....! Allez..... On ferme les yeux et on dort. Bonne nuit !»

« Bonne nuit ! Ouais ! Facile à dire, mais moi j'aimerais bien connaître les autres histoires. »

Comment trouver le sommeil quand on sait que le livre est là, tout près, qui vous tend ses pages. Marius, se tourne se retourne dans son lit sans trouver le sommeil… Ni une ni deux, il se lève et muni d'une lampe de poche se dirige vers l'étagère ou il prend le livre..... "Cinq fois, il était une fois" c'est son titre. Plusieurs contes à déguster.

Il se remet au lit et commence à lire... Puis, soudain !... ça alors! Le voilà dans l'histoire, il incarne un personnage important, c'est un héros quoi!....

Mais .....Chuuuuuut!..... L'aventure commence!

Cheese ! Mister Cheese

La dernière création tout public a été présentée à la population de Saint-Aquilin le 30 mars dernier à la salle des Fêtes, au théâtre du Paradis à Périgueux le 23 et 24 mars.

Côté ateliers et interventions :

La Cie a poursuivi et continue bien évidemment ses interventions à l'adresse des enfants en milieu scolaire, en périscolaire ou en IME, ses ateliers réguliers à l'adresse des enfants (Ribérac le mercredi à 14h30), à l'adresse des adultes (Montpon-Ménestérol le lundi à 20h), son soutien à la troupe amateur *Marsac sur Scène*, des détenus du Centre de détention de Neuvic et ses actions de prévention des conduites addictives auprès des collégiens, des lycéens et des centres sociaux en partenariat avec l'IREPS 24.

N'hésitez pas à contacter la Cie pour tous renseignements

Galop de buffles

Venelle de la Mairie—24 110 Saint-Aquilin

05 53 54 47 00

galop-de-buffles@wanadoo.fr

Les sonnailles : une tradition à Saint-Aquilin

«Les Amis de Saint-Aquilin» ont décidé de maintenir la tradition séculaire des sonnailles de l'Avent.

En effet, à Saint-Aquilin depuis 1701, les habitants se mobilisent pour annoncer Noël du 13 au 24 décembre. Certains anciens, ont en tête les noms des derniers sacristains sonneurs de cloches qui ont durant des années, accepté de jouer ce rôle bénévolement : Yvan Peytoureau de Reverdy, plus connu sous le nom de « Mérilhé » (*sacristain en patois local*), M. Chaminade, du bourg, qui était le grand-père de notre ami Christian Parade.

Comme le rappelait Jacky Magne, après les sonnailles il y avait un temps d'échanges et de convivialité, tout le monde se retrouvait au café «chez Rovére» face à l'église.

Les sacristains ont disparu mais à Saint Aquilin des hommes et des femmes ont accepté de prendre le relais. On peut citer Elie Robineau, et plus récemment Agnès Merlet.

Cette année encore les habitants épaulés par « Les Amis de Saint Aquilin » se sont mobilisés pour faire perdurer cette tradition .

L'an passé le Père Sébastien avait proposé de servir dans l'église un vin chaud à partager avec les carillonneurs… Sans doute, connaissait-il l'histoire de la Cloche que Mgr Rigault archevêque de Rouen, fit fondre en 1282 et à qui il donna son nom « Rigault » : pour s'assurer que cette cloche sonnerait souvent et longtemps, il acheta une vigne réputée pour sa qualité et son abondance, et fit savoir à la ronde que les sonneurs après avoir tiré la cloche, recevraient des rasades de ce fameux vin. La nouvelle se répandit et la cloche « Rigault » fut sonnée chaque fois qu'il fallait, avec vigueur, si bien qu'on prit l'habitude de dire « Boire à tire la Rigault » d'où l'expression actuelle « boire à tire-larigot ». A Saint-Aquilin cette tradition a été respectée, mais avec modération….

L'Association les « Amis de Saint-Aquilin » remercie toutes les personnes qui ont bien voulu se joindre à cette tradition et espère que l'an prochain les sonneurs seront encore plus nombreux pour carillonner Noël.

Annie Lespinasse

La vie sportive

ASSOCIATION SPORTIVE SAINT-AQUILIN SEGONZAC

SAISON 2012-2013

Après avoir eu un parcours remarquable lors de la saison 2011-2012 en gagnant tous les matchs de championnat, seule une défaite aux tirs aux buts en finale de 3ème division est venue assombrir ce tableau. Mais l'essentiel étant acquis, soit la montée en division supérieure, cette déconvenue a vite été oubliée. C'est donc en promotion de 2ème division que notre équipe évolue cette saison. A l'inter saison, quelques nouvelles recrues sont venues étoffer l'effectif initial. A un match de la moitié du championnat, notre équipe est première de sa poule avec une défaite et un match nul. Si la seconde moitié de celui-ci se déroule de la même façon, nous espérons que notre équipe terminera dans les deux premières places, ce qui leur permettrait d'accéder à la division supérieure une nouvelle fois.

Pour permettre le financement de notre association, il y a toujours la vente des calendriers et nous prévoyons également d'organiser deux repas en soirée dont un est prévu le 19 janvier 2013.

Dans l'espoir de vous voir participer à nos festivités, l'équipe dirigeante et l'ensemble des joueurs vous souhaitent une très bonne année 2013.

Comité des Fêtes

Bilan de l'année 2012

Merci à tous les bénévoles sans lesquels rien ne se ferait notamment la quête dans le village. Nous remercions également l'étang des Garennes de nous avoir accueillis pour la randonnée pédestre de septembre.

Pour 2013 : toutes les dates des manifestations figurent sur le calendrier ci-dessous.

Les patrimoniales se dérouleront à Saint Germain du Salembre.

Pour le marché de Noël qui aura lieu le dimanche 8 décembre 2013, nous prévoyons comme chaque année un repas festif à 10 €.

Bonne année à tous.

12 Janvier	Vœux Nouvel An	Mairie
26 Janvier	Belote	Comité des Fêtes
26 Janvier	Soirée neige (promenade nocturne)	Fil Vert
1er Février	Représentation gratuite *« Cinq fois, il était une fois »*	Cie Galop de Buffles
12 Février	Carnaval des écoles	Trait d'Union
17 Février	Repas des Anciens	Mairie
22 Avril	Fête de la planète	Fil Vert
27/28 Avril	Fête du village	Comité des Fêtes
25 Mai	Soirée Tapas	Comité des Fêtes
22 Juin	Fête de la Musique	Comité des Fêtes
28 juin	Fête des écoles	Trait d'Union
14 Sept.	Randonnée pédestre	Comité des Fêtes
14 Sept.	Festival de campagne	Fil Vert
31 Oct.	Halloween	Fil Vert
8 Déc.	Marché de Noël (repas festif 10€)	Comité des Fêtes